

Bibliographie

Recueil annuel de jurisprudence belge 1994 – Jurisprudence de l'année 1993

J. LEPAFFE, Ch. LEPAFFE et Cl. LEPAFFE, S.A. Maison Larcier, 1994

Le Recueil annuel de jurisprudence belge recensant la jurisprudence de l'année 1993 est paru à la fin du mois de mai 1994, soit avec une rapidité qui force l'admiration compte tenu de la masse d'informations à traiter. Que l'on en juge! Ont été dépouillées, analysées et groupées de manière systématique les décisions juridictionnelles publiées au cours de l'année 1993 par pas moins de nonante revues juridiques parmi lesquelles on trouve ... la Revue de droit communal.

Plusieurs verbos intéressent directement les lecteurs de celle-ci; ce sont les rubriques: Agents et fonctionnaires publics, Agglomération de communes, Aide médicale urgente, Centre public d'aide sociale, Communes, Impôts, Police, Province, Sépulture etc...

Les plus importants, tels ceux Centre public d'aide sociale et Communes, sont précédés d'une table des matières qui facilite les recherches.

Des nombreux renvois d'un verbo à l'autre permettent d'approfondir celles-ci.

En plus des sommaires de ces innombrables décisions juridictionnelles, le Recueil indique, pour chacun de celles-ci, la ou les revues dans lesquelles elles ont été publiées avec mention, le cas échéant, des notes d'observations auxquelles elles ont donné lieu. Non content de donner une vue complète de la jurisprudence publiée en 1993, il contient également un recensement des articles de doctrine publiés et des ouvrages recensés au cours de la même année dans les revues juridiques précitées, mais ici sans analyse de leur contenu – ce qui se comprend aisément, le recueil étant, comme son titre l'indique, essentiellement consacré à la jurisprudence.

Il se termine par plusieurs tables: une table chronologique des jugements et arrêts, une table alphabétique des auteurs et une table alphabétique des verbos. Rien n'est ainsi négligé.

A un moment où il n'est plus possible pour le juriste – même spécialisé – de maîtriser le flux sans cesse grossi des données jurisprudentielles, un ouvrage tel que le Recueil annuel de jurisprudence constitue pour lui un instrument de travail irremplaçable.